

CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION ET LA DIFFUSION D'INFORMATIONS PERSONNELLES À DES FINS AUTRES QU'ÉDUCATIVES

Nom de l'élève : _____

École : _____ Niveau : _____

Pour l'année scolaire : _____

Tous les conseils scolaires de l'Alberta sont assujettis à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (FOIPP Act). Cette loi définit les politiques et les règlements concernant la collecte, l'utilisation, la protection et la diffusion des renseignements. Les renseignements personnels de l'élève sont utilisés pour offrir des programmes éducatifs et assurer un environnement scolaire sain et sécuritaire. (*Voir l'Annexe A pour des exemples d'activités pour lesquelles le CSNO peut utiliser les informations à des fins éducatives.)

NB – Veuillez contacter la direction d'école si vous avez des inquiétudes concernant la collecte/l'utilisation des informations ou si vous ne voulez pas que les informations personnelles de votre enfant soient utilisées dans le cadre des activités éducatives normales.

Un consentement est requis pour l'utilisation des informations personnelles de l'élève par l'école ou le CSNO à des fins autres que la programmation éducative et la sécurité des élèves.

SVP, cochez les catégories de permission pour indiquer votre consentement :

- ☐ J'autorise le CSNO à prendre, utiliser et publier des **photos, des images, du matériel audio ou vidéo de mon enfant** (seul.e ou en petit groupe) lorsqu'il ou elle est sous la supervision du CSNO. Je comprends que ce matériel peut être utilisé par le CSNO lors d'expositions, dans des publications, sites Web, autre média électronique et outils publicitaires et de promotion.
- ☐ J'autorise le CSNO à utiliser, publier, montrer tout travail ou **œuvre littéraire/artistique** créés par mon enfant lors d'activités scolaires. Je comprends que les œuvres d'art et les œuvres littéraires peuvent être utilisées par le CSNO lors d'expositions, dans des publications, sites Web, autre média électronique et outils publicitaires et de promotion.

En signant ce formulaire, vous consentez à ce que les informations concernant votre enfant soient utilisées à ces fins. **Si aucun formulaire n'est renvoyé à l'école, cela signifie que le consentement n'a PAS été donné.**

Je, _____, consens à ce que les informations concernant mon enfant soient utilisées aux fins cochées plus haut.

Signature du parent/tuteur ou tuteur légal(e)

Date

Le consentement est volontaire et vous pouvez le retirer et demander que les informations personnelles concernant votre enfant soient retirées des sites administrés par le CSNO en avisant par écrit la direction de l'école. Veuillez noter qu'une fois que des photos, des noms d'élèves et d'autres informations d'identification sont publiés dans un forum public, le CSNO ne peut pas contrôler ou empêcher la distribution ou l'utilisation ultérieure du matériel par ceux qui ont accès à l'information.

ANNEXE A

LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE (LOI FOIPP)

Tous les conseils scolaires de l'Alberta sont sujets à la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée (FOIPP Act). Cette loi définit les politiques et les règlements concernant la collecte, l'utilisation, la protection et la divulgation des renseignements personnels.

Les renseignements personnels recueillis sur le formulaire d'inscription de l'élève permettent au Conseil d'offrir des services et des programmes éducatifs et d'assurer un environnement scolaire sain et sécuritaire. L'information sera utilisée dans les circonstances suivantes :

- L'utilisation du nom de l'élève, de photos et de commentaires dans le bulletin de l'école, l'annuaire, ou le livre des finissants ou autres publications de l'école ou du conseil scolaire.
- Le tournage de vidéos ou la prise de photos individuelles, de classes, d'équipes ou de clubs à des fins scolaires.
- La prise de photos ou de vidéos, par les médias, d'activités de classes ou d'écoles où les élèves ne sont pas facilement identifiables.
- L'utilisation du nom de l'élève, de son niveau, de sa photo dans des activités organisées par l'école qui ont trait à l'athlétisme, aux beaux-arts ou aux célébrations.
- L'utilisation du nom de l'élève et de sa date de naissance pour marquer son anniversaire.
- L'utilisation du nom d'un élève sur un tableau ou autre œuvre exposée à une école ou au conseil ou à une exposition extérieure organisée par l'école ou par le conseil scolaire.
- Le partage de l'information avec les autorités régionales de santé pour les besoins de vaccination et de soins de santé.
- L'utilisation du nom de l'élève au tableau d'honneur, lors des cérémonies de remise de diplômes, pour les bourses ou autres reconnaissances à l'intérieur du conseil scolaire.
- L'utilisation du nom de l'élève et des renseignements scolaires nécessaires pour déterminer l'admissibilité ou la pertinence des bourses, des reconnaissances provinciales ou fédérales ou d'autres types de reconnaissances dans le cas où le conseil en ferait la demande pour l'élève.
- L'utilisation du nom de l'élève, des personnes responsables et des numéros de téléphone pour vérifier les absences.
- L'utilisation du nom de l'élève, des personnes responsables et des numéros de téléphone pour des questions de transport scolaire et des procédures d'urgence.
- La divulgation de l'information en cas de besoin au sujet des élèves qui ont des conditions médicales sérieuses ou extrêmement graves.
- La diffusion du nom de l'élève, des personnes responsables, des numéros de téléphone et des adresses au Conseil d'école pour des questions de communication.

Dans le cas d'une activité qui n'est pas incluse dans cette liste et lorsque les informations personnelles sont utilisées par l'école ou le CSNO à des fins autres que la programmation éducative et la sécurité des élèves, le formulaire 170 A, Consentement pour l'utilisation et la diffusion d'informations personnelles à des fins autres qu'éducatives, doit être signé et renvoyé à l'école.

*L'article 56 de la *Education Act* de l'Alberta et l'article 33c de la *Freedom of Information and Protection of Privacy Act*, R.S.A 2000, cF-25 et ses dispositions s'appliquent. Pour plus de renseignements, SVP communiquez avec la secrétaire générale au bureau du Conseil scolaire du Nord-Ouest, au 780-624-8855 ou 1-866-624-8855.